



Saison 2023/2024

## Procès-verbal n°03 de la Commission Jeunes

<b>Réunion du :</b>	<b>19 septembre 2023</b>
<b>A :</b>	<b>18 h 30 à la Maison du Football</b>
<b>Présidence :</b>	M. Emmanuel ANGONIN
<b>Présents :</b>	MM. Jean-Claude CLERC ; Fabrice DUTY, Mickael LUCAS ; Christophe PULICE et Didier VINCENT
<b>Excusé :</b>	M. Daniel STEPANOFF
<b>Assiste à la séance :</b>	M. Nicolas TABARD

### 1. Programmation des matchs en retard

#### 1.1. U18 D1

- ✓ Jura Lacs Foot – PS Dole Crissey du 16/09/23 reprogrammé le 28/10/23
- ✓ FC Haut Jura – Jura Sud Foot du 16/09/23 reprogrammé le 28/10/23

#### 1.2. U18 D2

- ✓ Ent. Montmorot/Macornay – AS Vaux à 8 du 16/09/23 reprogrammé le 07/10/23
- ✓ US Coteaux de seille – RC Angillon du 16/09/23 reprogrammé le 07/10/23
- ✓ FC Mouchard Arc Senans – Jura Stad' FC du 16/09/23 reprogrammé le 07/10/23

#### 1.3. U15 D2

- ✓ FC Champagnole 2 – Arcade Foot 1 du 16/09/23 reprogrammé le 07/10/23

\*\*\*\*\*

### 2. Point sur les engagements

La commission fait le point sur le nombre d'équipes engagées cette saison dans les différentes catégories :

- |                                 |                    |
|---------------------------------|--------------------|
| ✓ U18 : 25 équipes dont une à 8 | ✓ U11 : 59 équipes |
| ✓ U15 : 31 équipes dont 2 à 8   | ✓ U9 : 67 équipes  |
| ✓ U13 : 62 équipes              | ✓ U7 : 59 équipes  |

La Commission prend connaissance du courrier du club de RC Saint-Claude, qui demande la possibilité d'inscrire des équipes en U11, U13 et U15, sachant que pour l'instant il n'y a pas de certitude sur leur effectif et qu'une entente avec le club de FC Septmoncel est envisagée pour la constitution de ces équipes.

Devant l'incertitude sur les capacités du club à engager les équipes mentionnées, étant donné que les championnats ont tous débuté et que les groupes en U11 et U13 sont complets, la Commission décide que le club pourra engager une équipe U11 sur la 2<sup>ème</sup> phase à partir du mois de novembre.

Les engagements des catégories U13 et U15 sont clos et ne pourront être pris en compte que sur la phase printemps.

\*\*\*\*\*



### 3. Réunions de rentrée

Les réunions de rentrée ont eu lieu le vendredi 1<sup>er</sup> septembre pour les catégories U15/U18 et le samedi 2 septembre pour les U11/U13 et responsables école de foot.

Dans l'ensemble celles-ci se sont bien déroulées, toutefois il est à noter la réticence des clubs en ce qui concerne la pratique du city stade, ceux-ci auraient souhaiter que cette pratique se fasse sur inscription, comme le futsal, et non pas être imposée comme cela a été fait.

La Commission liste les clubs absents lors de ces réunions.

#### Réunion U15/U18 - vendredi 1<sup>er</sup> septembre 2023 :

- |                             |                                     |
|-----------------------------|-------------------------------------|
| ✓ FC Aiglepierre (533581)   | ✓ Jura Lacs Foot (550157)           |
| ✓ RC Angillon (560112)      | ✓ Jura Sud Foot (552942)            |
| ✓ FC Haut Jura (551091)     | ✓ Plaine 39 FC (582410)             |
| ✓ Jura Dolois Foot (541407) | ✓ AS Vaux-les-Saint-Claude (547631) |

#### Réunion U11/U13 et responsable école de foot – samedi 2 septembre 2023 :

- |                            |                                     |
|----------------------------|-------------------------------------|
| ✓ PS Dole Crissey (552728) | ✓ FC Rochefort Athletic (542782)    |
| ✓ GJ Cœur du Jura (561092) | ✓ FC Septmoncel (551566)            |
| ✓ Grandvaux Foot (561119)  | ✓ US Trois Mont (547133)            |
| ✓ FC Mont Noir (564547)    | ✓ AS Vaux-les-Saint-Claude (547631) |

La Commission rappelle aux Clubs que les présences aux réunions de rentrée des éducateurs sont obligatoires, comme stipulé dans les circulaires, ainsi, pour les clubs absents, il est fait applications des dispositions financières :

- **P.8 Club absent aux réunions d'information obligatoire : 50 €**

La Commission demande au Secrétariat de mettre l'amende au débit du compte des clubs concernés.

\*\*\*\*\*

### 4. Rentrée U7/U9

Comme la saison passée les rentrées U7/U9 se sont déroulées sur 2 sites, Dole et Morbier. Tous les clubs étaient présents.

L'utilisation des buts pliables du District sur le site de Dole, a permis un gain de temp considérable sur la mise en place et le rangement du matériel.

\*\*\*\*\*

### 5. Cadrage coupes U15 et U18

La Commission procède au tirage du 1<sup>er</sup> tour et rappelle que les équipes évoluant en U15 D1 et U18 D1 sont exemptes sur le tour de cadrage.

#### 5.1. U18

- |                          |   |                                |
|--------------------------|---|--------------------------------|
| FC Champagnole 1         | – | ES Sirod 1                     |
| Grandvaux Foot 1         | – | FC Petite Montagne 1           |
| US Crotenay Combe d'Ain1 | – | Montmorot/Macornay 1           |
| FC Mouchard Arc Senans 1 | – | Archelange/Rochefort/Moissey 1 |
| Jura Stad' FC 1          | – | Jura Nord Foot 1               |
| GJ Cœur du Jura 2        | – | FC Septmoncel 1                |



Exempts : RC Angillon 1, Arcade Foot ; Bresse Jura 1 ; US Coteaux de Seille 1 ; PS Dole Crissey 1 et PS Dole Crissey 2 ; GJ Cœur du Jura 1 ; GJ Porte Du Jura 1 ; FC Haut Jura 1 ; Jura Lacs Foot 1 ; Jura Sud Foot 1 et CCS VA Mont S/Vaudrey 1.

## **5.2. U15**

GJ Porte du Jura 1	–	US Coteaux de Seille 1
Aiglepierre/Mont S/Vaudrey 1	–	US Crotenay Combe d'Ain 1
FC Petite Montagne 1	–	US Trois Monts 1
AS Foucherans 1	–	Moissey/Archelange/Rochefort 1
FC Champagnole 2	–	Grandvaux Foot 1
FC Haut Jura 1	–	RC Angillon 1
Arcade Foot 1	–	Jura Stad' FC 1
CS Viry 1	–	GJ Cœur du Jura 2
Montmorot/Macornay/Courlaoux 1	–	Macornay/Montmorot/Courlaoux 1
Bresse Jura Foot 2	–	PS Dole Crissey 1

Exempts : Bresse Jura Foot 1, FC Champagnole 1, GJ Cœur du Jura 1, Jura Lacs Foot 1, Jura Nord Foot 1, Jura Sud Foot 1, FCC La Joux 1 et Lons RC 1.

\*\*\*\*\*

## **6. Présentation de la proposition des championnats Jeunes Ligue**

Michel Sornay intègre la réunion afin de présenter la proposition des nouveaux championnats Jeunes Ligue pour la saison 2024/2025 qui sera soumis au vote de l'Assemblée Générale de Ligue du 4 novembre 2023.

Ce nouveau championnat verra la création d'un groupe U13R dès la phase automne qui sera constitué, pour la 1<sup>ère</sup> année des 10 meilleures équipes évoluant en U13 inter-secteurs de la saison 2023/2024.

La suppression de la catégorie U17R et la création de 2 groupes U18R2.

Ces changements auront pour effet de modifier le championnat U18 en District. Une réflexion s'engage entre les présents et une réunion est programmée le mardi 26 septembre afin d'élaborer une proposition de modification des championnats U18 dans le District du Jura qui sera présentée lors d'un prochain Comité Directeur.

\*\*\*\*\*

*Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

\*\*\*\*\*

**Christophe PULICE**  
Secrétaire

**Emmanuel ANGONIN**  
Président